

10. Il faut prévoir des affectations dans des missions francophones pour les sténodactylographes apprenant le français et vice-versa.

C. Elaborer des programmes de formation des sténodactylographes et des agents.

1. Il faut assurer des cours d'entretien en sténographie et en aptitudes de secrétaire.
2. Il faut instituer des colloques tenus avant la première affectation dans une mission ou avant les affectations suivantes.
3. Il faut mettre au point des cours spéciaux de secrétariat dans la seconde langue.
4. Il faut augmenter les occasions de formation des sténodactylographes en langue française.
5. Il faut assurer des cours d'entretien en français qui seront donnés au retour d'une mission anglophone.
6. Il faut assurer des cours de formation dans la langue étrangère du lieu d'une mission dès que la date de nomination dans cette mission est connue.
7. La formation initiale à Ottawa devra comporter des affectations aux directions géographiques, opérationnelles et administratives.
8. Il faut prévoir pour les agents des colloques sur les relations avec le personnel et les relations humaines.
9. Il faut prévoir un enseignement des techniques d'évaluation et de notation.
10. Il faut prévoir pour les agents des cours sur la manière de dicter et l'emploi des machines à dicter.
11. La formation de début des agents devra comporter des colloques sur les services de secrétariat et une formation sous la direction de secrétaires confirmées.